



Les échos campussiens

N°24 Avril 2017

L'édito du Maire

En cette fin d'hiver, Champenoux semblait plongé dans un immobilisme de bon aloi... Détrompez-vous... Il a suffi de quelques coups de pales virtuelles pour réveiller le chaland, faire vibrer la salle Saint-Nicolas, au-delà des décibels autorisés, par des discussions enflammées teintées de sectarisme, par des envolées lyriques parfois peu objectives quoique « référencées internet ». On n'en aurait presque oublié l'objectif premier de cette consultation : quelle énergie pour demain ? A la recherche de la solution et parmi les différentes pistes possibles aujourd'hui, pourquoi pas une application pratique proposée par Eole... le maître incontesté des Vents ?

Ah ! La démocratie participative reste un exercice difficile, voire périlleux mais combien enrichissant !!! Après cette mini tornade, pour retrouver un peu de sérénité, plongeons à corps perdu dans l'œil du cyclone.

Bon vent...

Henri-Philippe Guimont

Communauté de Communes : Résultat caractérisation du 27-02-2017

Une caractérisation des recyclables sur notre secteur a eu lieu le 27 février 2017. Ci-dessous, un aperçu des résultats obtenus :



La caractérisation des emballages était bonne avec un taux de refus de tri de 14,36 %. Comme toujours et de façon presque invariable, nous avons retrouvé des films et barquettes plastiques, ainsi que de la nourriture. Mais cette fois, il y a eu un nouvel invité : des sacs réutilisables (en parfait état) et présents en grande quantité.



La caractérisation des papiers était également bonne avec un taux de refus de tri de 1,47 %. Mais derrière ce bon chiffre, nous avons encore trop de cartons dans ce conteneur réservé aux papiers, journaux et magazines (8% du poids total). Quelques indésirables comme des bouteilles et des films plastiques ont aussi été retrouvés.

Continuons nos efforts en respectant les consignes de tri afin de maîtriser les coûts de ce service !

Inscription à l'école maternelle de Champenoux : Enfants nés en 2014

Allez à la mairie de votre village avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- un justificatif de domicile.
- le carnet de santé ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccins obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription.

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance.
- du certificat d'inscription délivré par la mairie.
- du carnet de santé ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccins obligatoires pour son âge.

Dates des inscriptions à l'école : Mercredi 17 Mai de 11h45 à 13h00
Jeudi 18 Mai de 16h00 à 18h00 — Vendredi 19 Mai de 16h00 à 18h00

Votre mairie

51, rue Saint Barthélémy

Tél. : 03 83 31 60 73

E-mail :

mairie.champenoux@gmail.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h30 à 19h

Du mardi au vendredi : 14h30 à 17h30

Fermeture le mercredi

Afin de confectionner une barrière autour du jardinet de l'école maternelle, nous aurions besoin de peinture bois de couleur (rouge, bleu, jaune, verte ou blanche). Si vous avez des pots de peinture entamés qui ne vous sont plus d'aucune utilité et que vous souhaitez nous les donner, vous pouvez les déposer en mairie. Nous les transmettrons à Martine qui se charge de ce projet. D'avance un grand merci.

Correspondant EST REPUBLICAIN Denis COISNE

Portable : 07 86 46 73 86 - Tél : 03 83 31 63 25

e-mail : denis.coisne@wanadoo.fr

La demande de Carte Nationale d'Identité prévoit le recueil de vos empreintes digitales.

Depuis le 28 mars, votre département met en œuvre le nouveau dispositif, plus rapide et plus sûr, de délivrance des cartes nationales d'identité. Cette procédure réglementaire prévoit le recueil obligatoire des empreintes digitales et leur intégration dans la base nationale des titres électroniques sécurisés (TES).

La numérisation :

- Facilite le renouvellement de votre carte nationale d'identité.
- Permet de mieux vous protéger contre l'usurpation de votre identité, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Une évolution prochaine de ce dispositif vous permettra de vous opposer à la numérisation et à l'intégration de vos empreintes digitales dans la base TES, celles-ci étant alors recueillies sur un document papier. Si vous ne souhaitez pas l'intégration de vos empreintes dans la base, vous êtes invité à reporter votre demande de titre jusqu'à la modification de la procédure.

La carte d'identité à portée de clic :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Depuis le 28 mars, les cartes d'identité ne sont donc délivrées que dans un nombre très limité de communes, comme c'est déjà le cas pour les passeports.

Pour les habitants de Champenoux, les communes équipées les plus proches sont SAINT-MAX et NANCY.



Les brèves

Vacances scolaires

Printemps : du 10 au 21 avril
 Été : à partir du 07 juillet au soir



Les beaux jours reviennent, alors quelques petits rappels sur les règles à respecter :

Bricolage et jardinage permis

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Un nouvel horaire à la bibliothèque

Pour offrir une plus large possibilité à nos adhérents ou futurs adhérents, la bibliothèque propose à l'essai un nouvel horaire à partir du 1er avril :

Samedi matin de 10h30 à 12h

Alors vous n'avez plus d'excuses pour ne pas venir découvrir ou redécouvrir nos collections de romans, polards, documentaires, DVD pour tous

Dans le but de créer un orchestre de percussions pour animer nos villages, l'École de Musique des Foyers Ruraux vous propose une **FORMATION BATTUCADA** Chaque semaine Salle du Petit-Mont à Amance
 Mercredi 05 Avril à 20h : présentation du projet, inscriptions et choix des cours

Les sapeurs-pompiers de Champenoux recrutent. Désormais il est possible d'être sapeur-pompier volontaire pour n'effectuer que les interventions pour secourisme.

Renseignements au 06 32 19 13 55

Prochaines Elections

Les 23 avril et 07 mai 2017
 Election Présidentielle
 Bureau de vote ouvert de 8h à 19h
Les 11 et 18 juin 2017
 Elections Législatives

Ne pas jeter sur la voie publique

Agenda mairie

- 24 juin 2017 : Feux de Saint Jean
- 25 juin 2017 : Inauguration Complexe Sportif Roger BRALLET
- 13 juillet 2017 : Fête nationale

Agenda associations

- 8 avril 2017 : Portes ouvertes Tennis club
- 30 avril 2017 : Vide greniers Foyer Rural
- 21 mai 2017 : Fête de la nature à l'arboretum CPIE
- 10-11 juin 2017 : Bienvenue dans mon Jardin au Naturel CPIE
- 18 juin 2017 : Concours intercommunal Club Boules
- 18 juin 2017 : Goûts et couleurs du monde Orchestre Pyramide
- 25 juin 2017 : Méchoui Foyer Rural



Le Conseil Municipal a décidé de remettre en état les poubelles du village avec des couleurs vives pour joindre l'utile à l'agréable : elles sont décoratives et surtout elles sont immanquables en bleu, rouge, vert et jaune. Les employés communaux ont profité des grands froids pour les peindre.

Nous recherchons des jeunes gens volontaires pour créer un tag sur un mur communal.

Si vous êtes partants, contactez la mairie (03.83.31.60.73) et nous vous rappellerons.



La Communauté de Communes a lancé en 2016 un vaste programme de promotion de son territoire et a demandé aux 19 communes la composant (à l'époque) de créer des sentiers de randonnées qui passeraient par des endroits remarquables. Ces sentiers se présentent sous forme de boucles et communiquent entre eux.

À Champenoux, le sentier a été baptisé « sentier découverte C. Jérôme » en l'honneur de notre illustre concitoyen et parce que le sentier passe par le chemin qui porte son nom. Pour effectuer cette promenade de moins de 2 heures, il suffit de se laisser guider par les petits renards qui la balisent.

Un guide vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres, ils sont encore disponibles en mairie ou à la communauté de communes.

